

Matchs par équipes Seniors 2025

Règlement des Divisions

LES FORMULES DES CHAMPIONNATS

- **Messieurs** (*Championnat catégorisé en P 250*) :
 - Le championnat s'effectuera en 2 divisions maximum suivant les effectifs.
 - L'équipe vainqueur est déclarée Championne Territoriale
- **Dames** (*Championnat catégorisé en P 250*) :
 - Le championnat s'effectuera en 2 divisions maximum suivant les effectifs.
 - L'équipe vainqueur est déclarée Championne Territoriale

LES EQUIPES

- **Chaque « Fiche Equipe » sera composée d'au moins 7 joueurs** (*entendre par joueurs : joueurs ou joueuses*), et ce pour tout le championnat ; aucun remplacement ou rajout de joueur en cours de compétition ne sera autorisé.
- **Les joueurs doivent être régulièrement licenciés au 1^{er} février 2025** pour pouvoir disputer les matchs par équipes 2025.
- **Un capitaine, ainsi qu'un capitaine adjoint, peuvent être désignés par l'équipe lors de chaque rencontre** : ceux-ci doivent être licenciés FFT 2025 au moment de la rencontre. Ils peuvent donc ne pas figurer sur la Fiche Equipe transmise par l'équipe en amont de la Compétition. Ils se présenteront au Juge-Arbitre avant le début de la rencontre (avec pièce d'identité et licence 2025). Le coaching est autorisé aux différents temps de repos au cours d'un match.
- **La Fiche Equipe** sera communiquée par le capitaine à l'adresse suivante : ligue.nouvelle-caledonie@fft.fr au plus tard le 20 mars 2025 de manière à ce que le travail de contrôle des licences et des classements puisse être effectué.

LES TIRAGES AU SORT DES TABLEAUX

- Tirages au sort des Tableaux :

- Ils seront effectués par le Juge-Arbitre après la remise définitive de toutes les Fiches Equipes
- **Le Classement utilisé est le classement en vigueur au moment de la compétition**
- Chaque équipe aura un poids déterminé par les 6 joueurs les mieux classés de la Fiche Equipe
- Des divisions seront établies en fonction du nombre et du poids des équipes inscrites.

LES RENCONTRES

- **Lors de chaque rencontre, le capitaine constitue une équipe composée de 3 paires**, en choisissant donc 6 joueurs parmi sa liste de joueurs.
- **Les paires sont ordonnées par ordre de poids**, la paire N°1 étant la mieux classée. A poids égal entre deux paires, le capitaine a le choix d'ordonner celles-ci comme il le souhaite.
- La ligue fournira **2 tubes de balles par rencontre**.
- **Le début des rencontres seront indiqués après les tirages au sort.**
Le Juge-Arbitre prendra toutes les dispositions nécessaires pour que les rencontres se jouent dans la journée.
- **L'ordre des matchs** pour chaque demi-journée sera **tiré au sort au même moment du démarrage de la rencontre**.
L'ordre des matchs pourra donc être complètement différent d'une demi-journée à l'autre. *Attention, le tirage au sort de l'ordre des matchs au cours d'une rencontre sera « dirigé », de manière à éviter qu'une paire ayant terminé en 3^{ème} rotation le samedi matin ne débute la rencontre de l'après-midi. Exemple : l'ordre 2-1-3 a été tiré au sort pour les rencontres du samedi matin, alors seules les paires 2 et 1 pourront débiter les rencontres du samedi après-midi.* Chaque rencontre se déroulera sur une seule piste, avec application des temps de repos.
- **Chaque match se joue au Format B2.**
- **Pour chaque rencontre, le capitaine remettra sa composition d'équipe au Juge-Arbitre avant le début des matchs (idéalement 45 minutes avant le début du premier match).** Cette feuille de composition d'équipe comportera les noms des 6 joueurs ainsi que du capitaine et du capitaine adjoint.
- **Les 6 joueurs disputant la rencontre, ainsi que le capitaine et le capitaine adjoint, doivent être présents physiquement et se présenter auprès du Juge-Arbitre avant le début de la rencontre** (sauf dérogation exceptionnelle demandée à la ligue avant le début de la rencontre). Ils devront présenter au Juge-Arbitre leur pièce d'identité et leur licence 2025.
- **Les 6 joueurs inscrits sur la composition d'équipe devant être impérativement présents au début de la rencontre, toute équipe incomplète à l'heure prévue pour le début de la rencontre pourra**

être disqualifiée par le Juge-Arbitre (sauf dérogation exceptionnelle demandée à la ligue avant le début de la rencontre). *Toutefois, celui-ci prendra toutes les dispositions nécessaires pour que la rencontre puisse se jouer.*

- **Si une équipe est déclarée forfait ou disqualifiée lors d'une rencontre, ce forfait ou cette disqualification ne vaudra que pour la rencontre concernée.**
La rencontre n'aura pas lieu et aucun match ne pourra être comptabilisé.
- **Le capitaine ou le capitaine adjoint peuvent officier, à tour de rôle, au cours d'une même partie, mais ne peuvent en aucun cas coacher simultanément.** Le coaching ne peut se faire que pendant les temps de repos.
- **Puisqu'il s'agit de rencontres à élimination directe et que chaque équipe dispute plusieurs rencontres au cours du week-end, lorsque le score de la rencontre est acquis (2/0), le 3^{ème} match pourra ne pas avoir lieu.**
- **Tout joueur ou capitaine/coach ou capitaine adjoint disqualifié lors d'une rencontre ne le sera que pour la rencontre concernée.**
- **Tout joueur abandonnant un match pour raison médicale, devra présenter au juge-arbitre un certificat médical l'autorisant à poursuivre la compétition.**

CLASSEMENT ET DISTRIBUTION DES POINTS

- **La compétition sera valorisée en P 250 : seuls les joueurs ayant été déclarés sur une composition d'équipe pour une rencontre et ayant pris part à cette dite-rencontre, même lorsque le score était acquis (2/0), marqueront des points.**
- **Dans le cas où une paire gagne son match par WO (score forfaitaire 6/0 6/0), les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre (au contraire des joueurs ayant déclaré WO).**
- **A l'issue de la compétition, toutes les équipes seront classées de 1 à 8 pour les Dames et Messieurs. Tous les joueurs d'une équipe entrant dans les points seront classés au même rang.**
- **Si une équipe ne dispute par toutes les rencontres proposées, la Commission compétente peut décider d'infliger une pénalité sportive à et/ou financière à l'équipe considérée.**

FLUX FINANCIERS

- **Chaque équipe devra s'acquitter des droits d'inscription 10 000 F auprès de la Ligue.**
-